

PROCÉDURE POUR L'ÉTUDIANT :

Quand, où et comment faire une demande d'examen aux services adaptés?

Quand faire une demande aux services adaptés?

Une fois que tu as reçu et signé ton plan d'intervention, tu dois rencontrer tes professeurs afin qu'ils te fournissent le détail des évaluations présentes dans leur plan de cours et que tu puisses réserver une place dans le local adapté.

Une fois que tu connais la date et la durée de tes examens, s'ils requièrent une partie en classe ou non, il est important que tu réserves ta place au local adapté <u>le plus tôt possible</u> pour l'ensemble de tes cours.

IMPORTANT: Il faut effectuer ta réservation <u>au moins</u> **7 jours de semaine** avant la date prévue de ton examen en classe. Le décompte exclut le samedi et le dimanche, mais inclut les jours fériés, ainsi que les semaines de relâche. **Ne tiens pas compte de la journée de la réservation.**

Dans ton calcul, il est essentiel de **tenir compte de l'<u>heure</u>** de ton examen, puisque s'il est prévu en classe à 8 h 15, ta réservation devra avoir été faite <u>avant</u> 8 h 15 le <u>jour 1</u>. Vous pouvez voir ci-dessous, deux exemples du délai nécessaire pour la réservation d'une place dans le local adapté (un jaune et un vert).

DIMANCHE		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
1	7 iours	2	3	4 (jour 1) Demande (au plus tard)	5 (jour 2)	6 (jour 3)	7	7 iours
8	s le calcul du	9 (jour 4) Jour férié?	10 (jour 5)	11 (jour 6)	12 (jour 7)	13 Examen	14	s le calcul du
15	e iournée dan	16	17	18	19	20 (jour1) Demande (au plus tard)	21	e iournée dan
22	Ne pas compter cette iournée dans le calcul du 7 iours	23 (jour 2) Relâche?	24 (jour 3)	25 (jour 4)	26 (jour 5)	27 (jour 6)	28	Ne bas compter cette iournée dans le calcul du 7 iours
29	Ne pas	30 (jour 7)	31 Examen					Ne bas

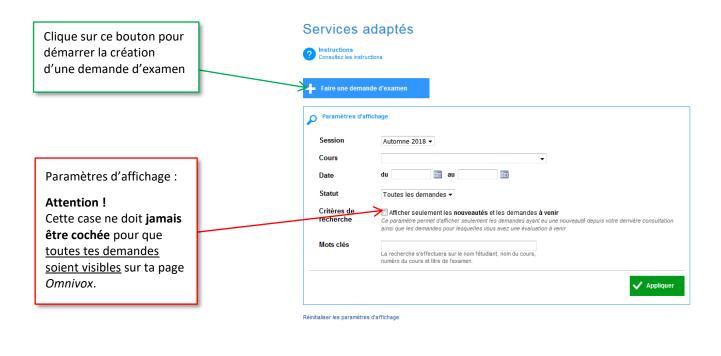
Le respect des délais est primordial pour le bon fonctionnement des services adaptés. ***Pour des raisons de logistiques (disponibilité des places au local adapté, surveillance, temps de traitement des demandes d'examen, etc.) Il ne sera pas possible de s'inscrire pour un examen 48 heures avant. Le personnel des services adaptés est soucieux de t'offrir les meilleurs services pour te soutenir dans ta réussite scolaire. Pour ce faire, nous avons besoin de ton entière collaboration. Merci beaucoup!

Mise à jour : 13 juin 2024 Page :1

Où et comment faire une demande services adaptés?

À partir de ton Omnivox, dans la section Services, se trouve le lien Services adaptés (l'avant-dernier, tout en bas).

Une fois dans Services adaptés, tu peux voir les paramètres d'affichage de tes demandes.



1. Après avoir cliqué sur



2. Sélectionne ou indique les informations suivantes : la session, le cours, le titre de l'examen ou de l'évaluation



Date et heure de l'évaluation pour l'ensemble du groupe

- 3. Nombre de séances (plages horaires) pour faire un examen :
 - a) une séance
 - b) plus d'une séance, si convenue au préalable avec ton professeur
 - c) coche le nombre de séances, selon la période allouée en classe par le professeur



IMPORTANT: En cas de conflit d'horaire avec un autre cours

Consulte ton professeur ou la responsable des services adaptés pour discuter de la situation. Il est important que le temps supplémentaire calculé pour ton examen ne dépasse pas les heures d'ouverture du collège, soit :

Heure de début d'un examen

À partir de 7 h 30 – du lundi au vendredi

Heure de fin

Au plus tard 19 h 45 – du lundi au jeudi Au plus tard 17 h 45 – le vendredi

Où se déroulera l'évaluation?

- Au local des Services adaptés
- O En partie au local des Services adaptés et en partie en classe

Règle générale, les évaluations se déroulent au local adapté; si tu devais faire une partie au local adapté et une en classe, indique-le ici et précise-le dans un commentaire dans le champ ci-dessous.

4. Inscrire un commentaire pour :

- Préciser une entente spéciale avec le professeur afin que le surveillant en soit informé.
- Informer la personne responsable des services adaptés que tu as besoin de devancer le début de l'examen dû à un conflit à l'horaire.

Commentaire destiné à l'enseignant et au personnel des Services adaptés

Ex : Conflit a l'horaire j'aimerais commencer plus tôt

Passation de l'examen au local des services adaptés

Seuls ton prof. ou la personne responsable du SA sont autorisés à modifier l'heure ou la date de la passation.

Prendre note qu'aucune modification apporté par l'étudiant(e) ne sera acceptée.

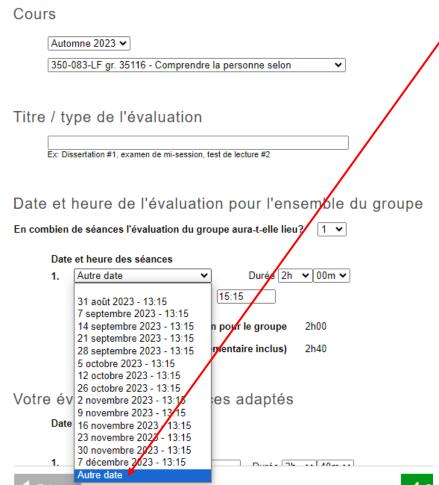
Comment changer l'heure de début d'un examen dans Omnivox

IMPORTANT

Ne jamais modifier les informations dans la section « Votre évaluation aux Services adaptés »

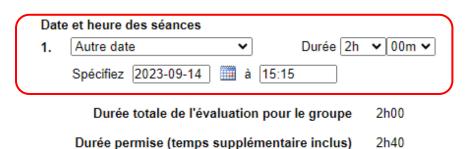
Suivre les étapes suivantes

1) Dans la liste déroulante « Date et heure des séances » sélectionner « Autre date ».



2) Inscrire la date, la durée ainsi que l'heure du début de l'examen selon le plan de cours.

En combien de séances l'évaluation du groupe aura-t-elle lieu?

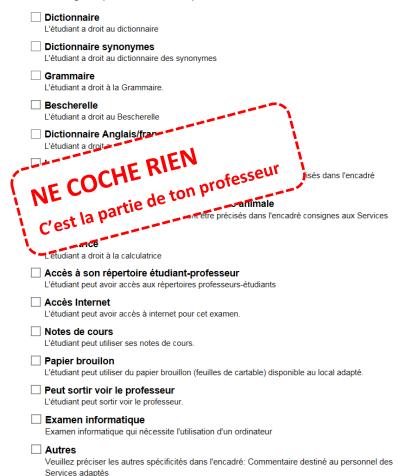


La partie de ton professeur

Dans la section qui suit, tu n'as rien à cocher, c'est ton professeur qui doit indiquer le matériel ou les logiciels spécialisés auxquels tous les étudiants de sa classe on droit pour l'examen. Ceci ne comprend pas tes mesures personnalisées à toi, qui sont déjà dans le système.

Logiciels spécialisés et matériel autorisé

Cochez la liste des logiciels spécialisés et le matériel que vous désirez utiliser durant cet examen.



Sauvegarder la demande

Après avoir sauvegardé ta demande, voici ce qui apparaîtra :



S'il y avait des erreurs dans une demande (ex. : mauvaise date ou durée), ton professeur pourra faire des ajustements avant de l'approuver en inscrivant la modification à apporter dans une case de commentaires. Le surveillant pourra donc appliquer les directives du professeur.

1. Pour consulter et voir l'évolution du traitement de chaque demande d'examen par le professeur et par les services adaptés, rends-toi sur *Omnivox* - à gauche, clique sur « Quoi de neuf ».

Voici un exemple de ce que tu peux voir. On voit un examen confirmé le 14 juin (*Dissertation 1*) et un second (*examen de mi-session*) en attente d'approbation.



Le jour de l'examen, à l'heure prévue, tu dois te présenter au local adapté : le local 251, et non en classe.

Le surveillant ou la surveillante sur place confirmera ta présence et ton heure d'arrivée dans le système et aura déjà en main ce dont tu as besoin pour ton évaluation. Il ne te restera qu'à t'installer, faire ton examen et le remettre ensuite au surveillant qui le transmettra à ton professeur.

Si tu arrivais **plus de 20 minutes en retard** à un de tes examens, le surveillant ne pourra pas te faire faire ton évaluation. Il te demandera de passer au **local 143** (le bureau de gauche au Registrariat) pour que nous puissions trouver une solution.

À la page suivante, tu trouveras un schéma simplifié illustrant les principales étapes de la marche à suivre.

Délai de 7 jours et demande tardive

Tu dois **réserver** ta place au local adapté **7 jours ouvrables** avant la date prévue de ton examen en classe. Ce délai est important pour planifier efficacement l'utilisation du local. Nous voulons nous assurer que tu auras une place au local adapté et que nous aurons ton examen et tous tes outils nécessaires dans les délais.

On t'encourage à faire toutes les réservations dès le début de la session alors que cette période est plus calme.

Je t'invite à utiliser le formulaire (au verso de cette page) et d'y inscrire tes évaluations à venir.

Commentaires des étudiants(es) : Évite les retards et par le fait même diminue le stress

OUPS!- Je n'ai pas fait ma demande à temps- ⊖⊖

*** Prendre note qu'à 48 heures d'un examen, il est impossible de réserver ta place!

Pour des raisons de logistiques (disponibilité des places au local adapté, surveillance, temps de traitement des demandes d'examen, etc.)

Lorsque tu es à l'intérieur du délai de 7 jours, il ne te sera plus possible de faire la demande par Omnivox. Si tu es **à plus de 48 heures** de la date prévue de l'examen, tu as la possibilité de **faire une demande tardive** en suivant la procédure ci-dessous.

Comment faire une demande tardive

Pour réserver ta place au local des services adaptés,

Tu dois *communiquer avec moi le plus tôt possible* en utilisant les options suivantes :

- En te présentant directement au local 143;
- En me téléphonant au poste 227.

Pour traiter ta demande, j'ai besoin de te parler!

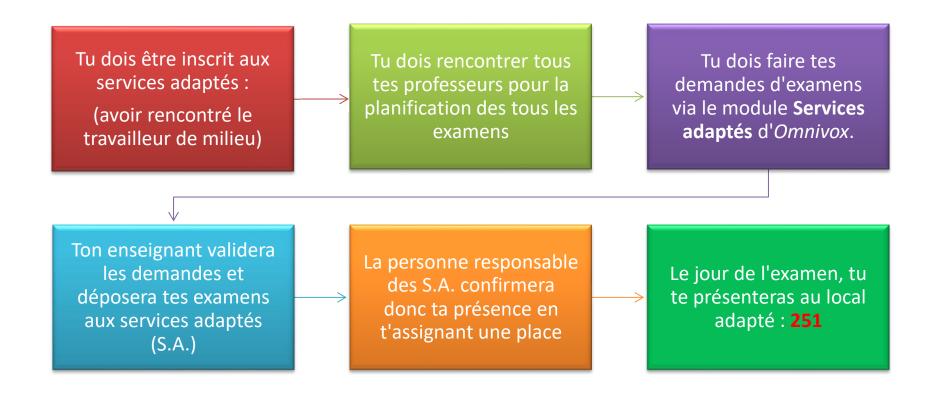
Tu devras me fournir les informations suivantes :

Cours-groupe;

Demandes tardives aux services adaptés

Avertissements						
1er et 2e avertissement :	3e avertissement :					
Verbal	Il faudra faire l'examen en classe.					

Le processus simplifié d'une demande d'examen aux services adaptés



Des questions? / Des personnes ressources sont là pour toi!

Concernant tes mesures d'accommodement :

- Marie-Josée, poste 364 / local 124
- Louis-Philippe, poste 315 / local 126
- Élisa poste, 343 / local 168

Concernant tes réservations d'examens :

Adresse-toi à Denise, poste 227
 Passe me voir au local 143 ou par Mio, "examens-services adaptés".